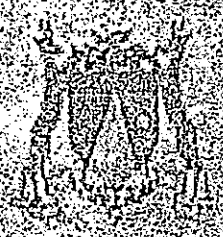


02 le 02/08/24

REGION DU CENTRE
DEPARTEMENT DU MBAM ET
INOUBOU
COMMUNE MAKENENE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
SERVICE TECHNIQUE



CENTRE REGION
MBAM AND INOUBOU DIVISION
MAKENENE COUNCIL
GENERAL SECRETARY
TECHNICAL SERVICE

MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKENENE

AUTORITE CONTRACTANTE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKENENE

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES : COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES
PLACEE AUPRES DE LA COMMUNE DE MAKENENE

ADDITIF N°003

DAO n°09 et 10/AONO/C/MAK/CIPM/2024 du 28/06/2024 en procédure d'urgence pour
- Les travaux de constructions d'une place de fêtes à Makenene,
- la réalisation des travaux de rehabilitation d'une salle de classe à l'école publique de MOCK-SUD dans la
Région du Centre, Département du Mbam et Inoubou (Procédure d'urgence).

LIRE PLUTOT

La date de remise des offres est fixée au 02/08/2024 à 12 heures et à 13 heures pour ouvertures des plis.
les OSD n'ayant pas d'incidence financière, l'objectif et le délai des prestations qui ne peuvent être signés
que par le Maitre d'Ouvrage ou après son accord écrit.

Hors mis la caution de soumission un délai de 48 heures est accordés aux soumissionnaires pour
regulariser les pièces administratives. (DAO n°10).

Le Document scannes comme critere éliminatoire est annulé.
pour tout recours s'adresser au CER (Comité d'Examen des Recours)

La désignation pour les recours en phase d'ouvertures des plis et d'attribution est adressée au (CER) comité
d'examen des recours.

L'adoption du projet de marché par la CIPM est annulée comme le stipule l'Article 9(g) du CMP
ARTICLE 47(1-f) qui ne prévoit le visa du MINMAP que, sur le décompte définitif ou la dernière facture (DAO
n°10).

L'harmonisation du BPU et BQE (DAO n°09)

Harmonisez le Règlement Particulier de l'Appel d'Offre (RPAO) et le RGAO relativement au DTAO (DAO
n°09 et 10).

MAKENENE, le 01 AOUT 2024

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKENENE

Ampliations:

- ✓ ARMP (publication JDM)
- ✓ DD MINMAP/M-I
- ✓ Affichage
- ✓ Chrono/archives



Emileng David
Chevalier
de l'ordre de la valeur